

# Description de la procédure de V.A.E ( validation des acquis de l'expérience )

## Titre de Coach Professionnel certifié RNCP NIV 6

### 1. Étude de la recevabilité : réalisation du Livret 1

Cette première phase est destinée à valider les aspects administratifs de la demande et à présenter le cadre de la procédure.

Le livrable correspondant est le **dossier de recevabilité**.

Notre accompagnement :

Présentation de la démarche et méthodes mobilisées :

- **réunion collective**: détail de la démarche VAE et cadre de l'accompagnement , présentation des livrables, modalités d'instruction et de faisabilité : effectuer la demande de recevabilité (2h).
- **travail individuel** : rédaction du Livret 1 (3h).
- **entretien individuel** : relecture et contrôle Livret 1 (1h).
- **travail individuel** : correction et envoi du Livret 1 (1h).

Après obtention de la recevabilité

### 2. Phase de Rédaction : réalisation du livret 2

Cette seconde phase est destinée à la rédaction du **livret 2 (dossier professionnel)**, celui-ci devant être constitué du récit circonstancié d'un cas de coaching complet.

Notre accompagnement :

Elaboration du dossier de pratiques professionnels : le livret 2.

- **Réunion collective** : lecture active du référentiel , présentation du tableau de concordance (2h).
- **Travail individuel** : élaborer le tableau de concordance et choix des activités (3h).
- **Réunion collective** : webinaire : démonstration de l'entretien d'explicitation avec un coach expérimenté (1H).
- **Réunion collective** : démarrage de la rédaction, méthode : l'entretien d'explicitation de l'expérience (3h).
- **Travail individuel** : rédaction du livret 2 de la première expérience (7h).
- **Réunion collective** : aide à la rédaction livret 2, partages, conseils (2h).
- **Travail individuel** : rédaction complète du livret 2 (14h).
- **Entretien individuel** : lecture et propositions d'amélioration Livret 2 (2h).
- **Travail individuel** : rédaction du livret 2 (7h).
- **Entretien individuel** : relecture Livret 2 et vérification avec référentiel compétences (2 h).
- **Travail individuel** : correction et envoi du livret 2 (2h).



Durée :  
3 heures tutorées



Livrable : Dossier de  
recevabilité le livret 1



Durée : 12  
heures tutorées



Livrable : livret 2



#### Objectifs pédagogiques

Capacité à transcrire son expérience  
Capacité à rédiger clairement et en respectant les règles de grammaire et d'orthographe  
Capacité à convaincre  
L'accompagnement VAE vous permet d'obtenir le titre de coach professionnel certifié. Au terme de cette VAE vous pourrez exercer également les métiers suivants : coach consultant formateur indépendant , coach consultant formateur en cabinet de conseil, coach interne.



#### Pré-requis

Coach non certifié RNCP ou consultant, RH, Manager ,avoir été formé aux techniques de coaching et pouvant justifier d'une expérience minimum d'un an d'exercice du coaching qui lui permette de devenir coach de métier.



#### Durée : 70 Heures sur 3 à 9 mois

Accompagnement collectif : 15h individuel : 6h  
Travaux individuels : 48h



#### Modalités d'inscription et de faisabilité

Première modalité : La demande de recevabilité.  
Deuxième modalité : La faisabilité  
Troisième modalité : L'évaluation  
Après l'examen des livrables et des épreuves orales, le jury attestera que les expériences du candidat correspondent aux compétences requises par la certification et transmettra à l'autorité de certification SIMACS qui notifiera ou non la certification.  
Consultez l'ensemble des modalités d'inscription et de faisabilité: [www.agophore-institut.com](http://www.agophore-institut.com)



#### Modalités d'évaluation

Livret 1 : Recevabilité Agophore Institut  
Elaboration du dossier de pratiques professionnelles : Livret 2  
Soutenances : Cas Présentation Coaching, Entretien de Coaching, Animation d'une séance collective  
Certification à la fin de la démarche VAE par l'autorité de certification SIMACS



#### Délai d'accès

Consultez le calendrier joint ou connectez-vous sur notre site. [www.agophore-institut.com](http://www.agophore-institut.com)  
Contactez-nous au : 01 77 35 37 12 Ou par mail : [formations@agophore-institut.com](mailto:formations@agophore-institut.com)



# Description de la procédure de V.A.E ( Validation des acquis de l'expérience )

## Titre de Coach Professionnel certifié RNCP NIV 6

### 3. Préparation et soutenance

Préparation et soutenance du dossier devant le jury.

Notre Accompagnement :

Elaboration du dossier du rapport de professionnalisation :

- **réunion collective** : présentation et conseils pour la rédaction du rapport de professionnalisation (2h).
- **travail individuel** : rédaction du rapport de professionnalisation (7h).
- **entretien individuel** : relecture du rapport de professionnalisation et vérification avec le référentiel des compétences (1 h).
- **travail individuel** : Correction et envoi du rapport de professionnalisation (1h).

Soutenance :

- **réunion collective** : préparation à la soutenance (3h).
- **travail individuel** : épreuves orales (3h).



Durée :  
6 heures tutorées



Soutenance :  
Durée 2 heures



Livrables:

- Rapport de professionnalisation
- certification titre de coach professionnel RNCP niveau 6



#### Intervenants

Accompagnatrice, Référente VAE, Accompagnateur, consultez nos profils d'intervenants sur : [www.agophore-institut.com](http://www.agophore-institut.com)



#### Tarif

2500€ HT soit 3000€ TTC

Accompagnements collectifs et individuels, préparation à la soutenance, le passage de la soutenance, la transmission du dossier à l'autorité de certification SIMACS pour obtenir la certification des 4 blocs de compétences du titre de coach professionnel.

Programme éligible à plusieurs dispositifs de financement : CPF, OPCO, Pôle emploi, financement entreprise.

Pour les particuliers et l'inscription en nombre, veuillez-nous consulter.

### 4. Délibération et décision du jury

#### En cas de validation complète

Le dossier du candidat est transmis à la commission de certification du SIMACS avec avis favorable .

La commission valide et le candidat obtient le titre de Coach Professionnel certifié RNCP NIV 6 . Il reçoit son diplôme qui lui est adressé après la commission.

#### En cas de validation partielle

1. Nous communiquons au candidat les résultats des évaluations non démontrées, nous l'accompagnons pour la consolidation du dossier et proposons une seconde soutenance de remédiation.
2. Nous proposons de suivre un parcours de formation complémentaire si nécessaire pour réussir sa certification.



#### Accessibilité

La formation est accessible aux personnes handicapées sans discrimination. Pour toute demande particulière, nous informons au préalable, des aménagements peuvent être mis en place pour accueillir, dans des conditions propices à leur réussite, les personnes en situation de handicap.

